



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**toutes
et tous
égaux**

**Lancement de la campagne de
sensibilisation contre les violences
sexistes et sexuelles, dans
les transports en commun.**





Élisabeth BORNE

Première ministre

Le Président de la République a décidé de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause de ses quinquennats. Ce combat, je l'ai porté à toutes les étapes de mon parcours, j'y tiens et avec mon Gouvernement, nous agissons partout où c'est nécessaire.

Au cœur de nos ambitions se trouve la lutte contre les violences faites aux femmes. Celles-ci peuvent avoir lieu partout et **notamment dans les transports en commun, où la quasi-totalité des femmes, 9 sur 10, déclarent avoir déjà subi des agressions verbales ou physiques.**

Ce sont parfois des insultes, des sifflements, du harcèlement, jusqu'à des agressions sexuelles et des viols.

Cette situation est massive, grave, intolérable. **Je veux le dire clairement : nous devons garantir à chaque femme le droit de prendre les transports en commun dans la tranquillité, en sécurité.**

Nous ne pouvons pas accepter que des femmes aient peur dans les transports en commun voire s'abstiennent de les prendre à certaines heures.

Des mesures ont été prises pour améliorer la situation, et je veux saluer la mobilisation des services de l'État, des collectivités locales et des opérateurs de transport. L'arrêt à la demande des bus, le renforcement des patrouilles de sécurité dans les gares et les stations ou la multiplication des caméras sont autant des initiatives importantes et utiles.

Mais pour lutter efficacement contre ce phénomène, je suis convaincue qu'il faut mener un travail plus profond, pour faire évoluer les mentalités et que chacun prenne conscience de l'ampleur du combat à mener.

Cette campagne de sensibilisation répond justement à cet objectif : **provoquer un sursaut collectif.**

Je salue la mobilisation du ministre Clément BEAUNE, qui est à l'initiative du comité d'action contre le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes dans les transports, et à l'origine de cette campagne.

Conçue avec le tissu associatif, la RATP et la SNCF, elle permet non seulement de rappeler les sanctions encourues, mais aussi de faire connaître les gestes à accomplir lorsque l'on est victime ou témoin d'une agression.

La lutte contre ce phénomène est l'affaire de tous les usagers. Face aux violences, ne restons pas les yeux rivés sur nos téléphones. Ne faisons pas croire que nous ne voyons rien.

Au contraire, levons les yeux et réagissons.



Clément BEAUNE

Ministre délégué chargé des Transports

L'égalité entre les femmes et les hommes, érigée en grande cause du quinquennat dès 2017, passe par le renforcement de la lutte contre les violences, l'égalité professionnelle et économique, la culture de l'équité dès le plus jeune âge et par un égal accès aux droits sociaux. Elle passe aussi par la capacité pour chacune et chacun d'utiliser les transports publics en toute sécurité.

Pour autant, dès lors que l'on discute avec des femmes qui prennent quotidiennement les transports en commun, presque toutes disent avoir déjà été victimes de harcèlement et de violences sexistes ou sexuelles durant leur trajet. Qu'elle passe par une insulte, un sifflement ou un geste, cette réalité douloureuse doit inlassablement être dénoncée et sanctionnée. Se déplacer librement est une liberté fondamentale pour laquelle jamais nous ne cesserons de nous mobiliser.

Conformément aux engagements pris il y a tout juste un an, c'est tous ensemble, État, collectivités, associations, opérateurs de transport, voyageuses et voyageurs, que nous avons conçu cette campagne. Elle est complémentaire des nombreuses mesures mises en place depuis 2017 par le Gouvernement et les opérateurs de transport comme l'arrêt à la demande, le renforcement des patrouilles de sécurité, l'augmentation du nombre de caméras et l'amélioration des signalements et de l'accueil des victimes.

Collectivement, nous invitons les usagers à lever les yeux contre les agresseurs pour mettre fin à l'immobilisme et faire bloc. Cette campagne, d'une ampleur encore jamais égalée sur le territoire national, vient également rappeler les numéros d'écoute, les sanctions encourues par les coupables et les gestes que nous devons tous connaître pour faire face à une agression dans les transports. .

Alors ensemble, pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles, levons les yeux !



Bérangère COUILLARD

Ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations

En France, 87 % des usagères des transports en commun déclarent avoir déjà été victimes de harcèlement sexiste, de harcèlement sexuel, d'agressions sexuelles ou de viols dans les transports en commun.

Permettre aux Françaises de se déplacer dans nos villes et nos quartiers en toute sécurité et sans se sentir mal à l'aise doit être une priorité pour l'ensemble des responsables publics.

Le gouvernement agit depuis quelques années déjà contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports et plus généralement dans l'espace public.

Nous sommes ainsi devenus le premier pays au monde à avoir instauré un délit d'outrage sexiste par la loi du 3 août 2018. Ce délit est passible d'une d'amende allant de 90 à 750 euros, qui peut monter à 3 750 euros si le délit est commis dans un véhicule de transport collectif ou un lieu y donnant accès.

Depuis 2018, ce sont 7 600 infractions qui ont été enregistrées et sanctionnées, dont 2 800 rien que pour l'année 2022.

Ayant pris conscience du risque accru d'harcèlement la nuit, dans l'espace public et les transports à l'encontre des femmes, le plan Angela a aussi été lancé en juin 2020. Il mobilise également d'autres entités comme les plateformes de VTC ou encore des bars.

Et dans les transports, nous mettons en place sur de plus en plus de territoires la « descente à la demande » dans les bus qui permet aux voyageurs de descendre entre deux arrêts afin de les rapprocher de leur destination en période nocturne. Mais les violences sexuelles et sexistes dans l'espace public restent encore trop souvent invisibilisées.

C'est pour cela que nous avons voulu lancer cette campagne pour dire que tout le monde est concerné. Tout le monde peut agir pour lutter contre les violences.

Notre message est simple : **levons les yeux.**

Chacun peut jouer un rôle, que ce soit de signaler, d'appeler à l'aide, de soutenir, voire de réagir.



toutes et tous égaux

Le Gouvernement s'est engagé à concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes sur le plan professionnel, économique et social en adoptant un plan d'action interministériel « **Toutes et tous égaux** ».

Cette initiative, érigée en grande cause du quinquennat, a été annoncée le 8 mars dernier et couvrira la période 2023-2027.

Ce plan s'articule autour de quatre piliers :

- l'action contre les violences faites aux femmes ;
- la santé des femmes ;
- l'égalité professionnelle et économique ;
- et la culture de l'égalité.

Les quatre axes du plan interministériel recouvrent au total une centaine de mesures, dont certaines, emblématiques, sont d'ores et déjà mise en œuvre.

Ambitieux, il vient renforcer les mesures prises pendant le premier mandat présidentiel pour mieux agir contre les violences conjugales.

Entre autres objectifs, il vise à davantage sanctionner les auteurs de violence et à mieux protéger les victimes.

Dans ce contexte, et à la veille de la **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes** (le 25 novembre), la Première ministre Élisabeth BORNE, accompagnée de Mme Bérangère COUILLARD, ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations et de M. Clément BEAUNE, ministre délégué chargé des Transports, lance la campagne contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun « **Contre les agresseurs, levons les yeux** », ce vendredi 24 novembre 2023, à la Gare de Paris Saint-Lazare.

Les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun

En France, **87% des usagères des transports déclarent avoir déjà été victime de harcèlement, d'agressions sexuelles ou de viol dans les transports en commun**¹. Un chiffre alarmant qui reflète l'urgence de la prise en compte et de la lutte contre ces violences du quotidien.

Le Gouvernement, sous l'égide de la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations et du ministre délégué chargé des Transports, a en ce sens lancé le 24 novembre 2022, **un comité d'action contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles dans les transports**.

Ce comité a pour **mission** :

- de dialoguer avec les associations d'usagers et de droits des femmes mobilisées dans la lutte contre les violences à caractère sexiste ou sexuel ;
- d'élaborer une typologie d'actions qui fonctionnent en France et à l'étranger ;
- de fixer des indicateurs de mobilisation à tous les acteurs du transport afin d'en assurer le suivi ;
- d'identifier les réseaux les moins avancés en termes de prévention des violences sexistes et sexuelles et de renforcer leurs actions ;
- et d'impliquer l'ensemble des acteurs des transports et des mobilités dans les actions à mener dans la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Lancé le 24 novembre 2022, ce comité s'est réuni trois fois depuis, notamment afin de co-crée une campagne de sensibilisation contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports.

¹ Étude sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles faites aux femmes dans les transports publics de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports de 2016.

Lancement de la campagne de sensibilisation nationale

« Contre les agresseurs, levons les yeux »

Une campagne d'envergure nationale

Pour prolonger la mobilisation et la lutte contre ces violences tout au long de l'année dans les réseaux SNCF et RATP, le Gouvernement a décidé de financer une campagne de sensibilisation, déployée dans toute la France, qui s'étendra du 25 novembre au 12 décembre 2023.

Portée par la Première ministre, cette campagne nationale de communication a un triple objectif :

- Rassurer les victimes en réaffirmant leur droit.

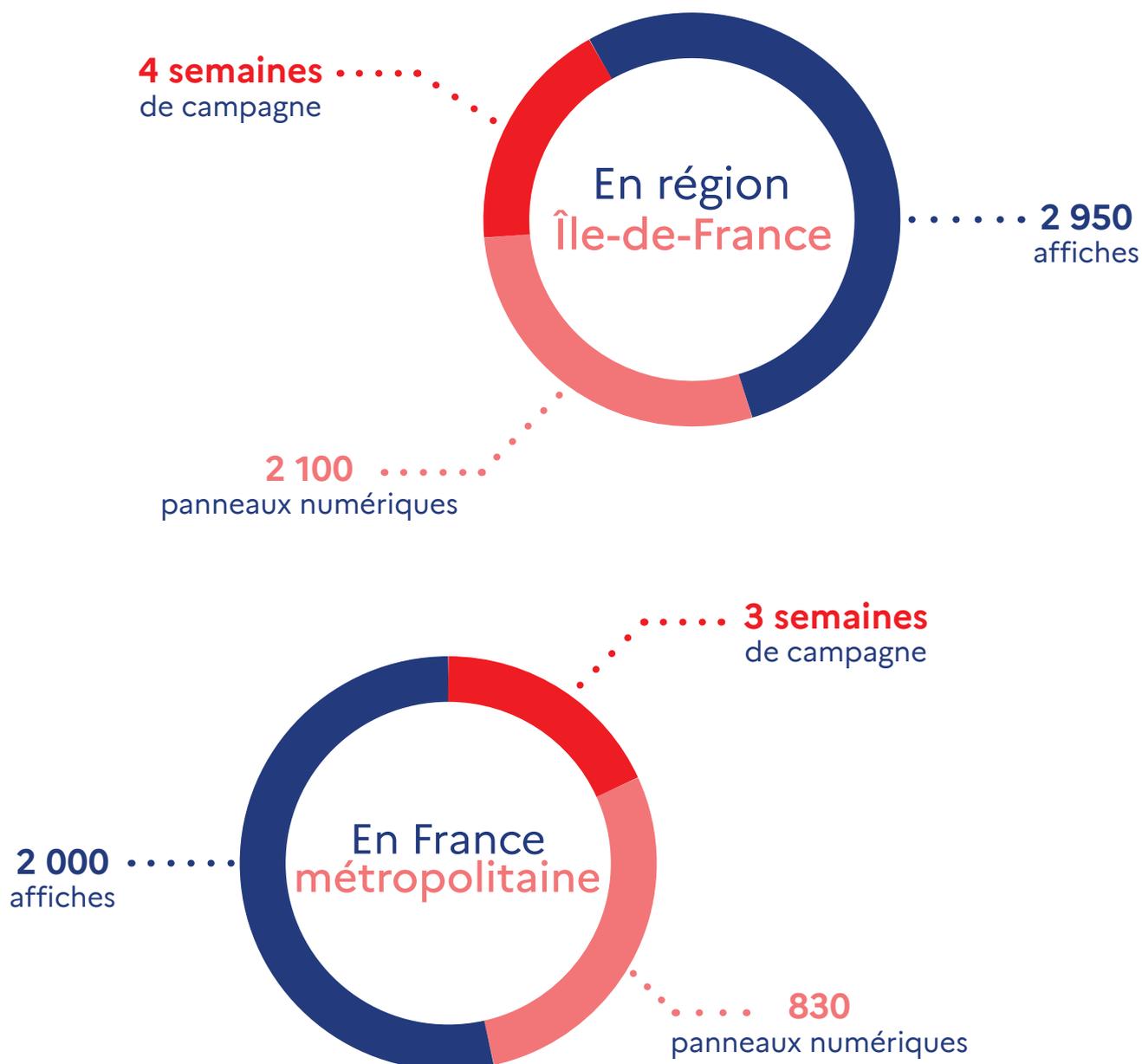
- S'adresser aux témoins car ils peuvent faire la différence dans ce genre de situation.

- Condamner fermement les agresseurs en les nommant explicitement.

Cette campagne de sensibilisation sera déclinée dans les gares SNCF, les stations et à l'arrière des bus RATP et mise à disposition de tous les opérateurs de transports.



En quelques chiffres, cette campagne représente :



(SIMONE)



Cette campagne de communication propose également, en co-création avec le média **SIMONE**, la mise à disposition d'un guide contre les violences sexistes et sexuelles dans les transports en commun.

Ce guide permet d'accompagner les témoins et les victimes de violences. Il retrace l'itinéraire de Chloé qui donne rendez-vous à différents interlocuteurs : victimes, témoins, experts ou encore agent de transport, qui témoignent de situations vécues de harcèlement.

Ce guide prend plusieurs formes afin d'être accessible au plus grand nombre. Il est disponible au format numérique, imprimable et en FALC (facile à lire et à comprendre). Il est à retrouver dès à présent sur les réseaux sociaux du média **SIMONE** et sur la [plateforme dédiée](#).

